



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 avril 2020

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.154 - 490 / sp  
Doc. parl. 7540

Objet : Projet de loi portant prorogation de certains délais prévus dans les lois sectorielles du secteur financier durant l'état de crise.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre des Finances, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire de la Chambre de commerce portant sur les amendements parlementaires du 8 avril 2020 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Jean-Luc Schleich  
Gestionnaire dirigeant